



## **Appel de l'Assemblée Générale de la Santé Privée**

**Réunie le 17 Janvier 2019**

La centaine de délégués réunis lors de l'Assemblée Générale de la Santé Privée le 17 Janvier 2019 a discuté de la situation dans toutes les Conventions Collectives Nationales. Un même constat s'impose partout, la politique du gouvernement Macron - Buzin aboutit à la destruction de nos droits et garanties collectives, à la dégradation massive des conditions de travail et au blocage des négociations notamment salariale.

Dans plusieurs établissements, des mouvements de grève permettent d'arracher des acquis supplémentaires en termes de primes et de salaire.

Des questions se posent à tous :

Comment faire aboutir nos revendications ?

Comment sauver nos Conventions Collectives Nationales ?

L'Assemblée Générale décide de répondre positivement à la proposition de la Fédération Générale des Fonctionnaires : grève reconductible à compter du 1er Février avec marche du Havre à Paris, se concluant par une manifestation nationale jusqu'à Matignon pour aller chercher le "pognon".

Elle appelle l'ensemble des syndicats FO de la santé privée :

- à organiser dès le 21 Janvier les assemblées générales dans les établissements afin d'élaborer le cahier de revendications et de préparer les conditions de la grève.

- à élargir l'adoption de motions dans les EHPAD "à l'occasion des 1000 réunions ou assemblées générales" s'adressant au Président de la République afin d'exiger un salarié par résident et pour qu'il reçoive l'intersyndicale et réponde aux revendications urgentes permettant d'accompagner les personnes âgées et voir enfin les conditions de travail et de rémunération améliorer.

Adopté à l'unanimité le 17 Janvier 2019.